



REGLEMENT COURSE la course Familiale « LA PEAULAISE »

Article 1. Inscriptions

La course pédestre est ouverte à tous, gratuite pour les – 16 ans, et, au tarif de 3 Euros pour l'ensemble des autres participants.

Elle comporte 4 circuits :

- _ boucle enfants (5-8 ans) de 0.9 kms,
- _ boucle jeunes (9-11 ans) de 1.8 kms,
- _ boucle trail 13 kms,
- _ boucle cool 7kms

A l'inscription, les participants s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve. Dans le cas où, ils inscrivent un tiers, ils déclarent avoir reçu l'accord préalable de celui-ci et déclarent que ce tiers à lui aussi pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Toute inscription d'un mineur doit se faire avec un accompagnateur majeur. Le mineur pourra toutefois faire l'épreuve pédestre sans la présence de l'adulte. **Le mineur sera sur la responsabilité exclusive de l'accompagnateur majeur durant toute la course.**

Pour être prise en compte, toute inscription doit comprendre :

- _ Le formulaire d'inscription complété,
- _ Une photocopie de la licence FFA ou du certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la course à pied en compétition ou décharge de responsabilité.

Article 2. Certificat médical, licence sportive et décharge de responsabilité

Chaque licencié devra joindre à l'inscription la photocopie de sa licence sportive 2017-2018 mentionnant la délivrance d'un certificat médical.

Chaque non licencié devra fournir un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la course à pied en compétition ou signer une décharge de responsabilité.

Les participants admettent que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et qu'ils ne doivent pas s'inscrire, s'ils ne sont pas correctement entraînés et aptes médicalement.

En acceptant ces conditions d'inscription, les participants assument l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant les trajets d'aller ou de retour de l'épreuve ou durant cette même épreuve.

Ils assument également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière... (Liste non exhaustive).

Article 3. Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer sur place le Dimanche 24 Juin de 8H45 à 10H15.

Article 4. Les circuits

Pour tous les circuits, le départ et l'arrivée s'effectuent aux abords du stade de foot de Péaule.

Article 8. Ravitaillement

Le point ravitaillement sera proposé à l'arrivée des courses.

Article 9. Sécurité

La sécurité sur le parcours et sur le village est assurée par une équipe de bénévoles.

Article 10. Classement et remise des prix

Un classement général par catégories sera effectué à l'issue de la course. La remise des prix se déroulera le Dimanche 09 Juillet au stade de municipal Péaule.

**FICHE D'INSCRIPTION DECHARGE DE RESPONSABILITE
(A remplir obligatoirement par le responsable pour les mineurs)**

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :
NOM DU COUREUR (si différent) :
PRENOM DU COUREUR (si différent) :

Par cette inscription,

- Je déclare avoir pris connaissance des risques liés à cette course pédestre,
- Je prends l'entière responsabilité en cas d'accident physique ou médical,
- Je suis conscient de mon engagement dans une course pédestre sans avis médical,
- Je dégage l'organisateur de tous les incidents qui peuvent intervenir pendant et après la course pédestre.

Mention manuscrite « lu et approuvé » + signature